



**Résumé :** *La démocratie se construit dans un environnement spécifique ; elle dépend de choix politiques qui eux-mêmes entraînent des orientations didactiques. Système politique parmi d'autres, connus ou à concevoir, la démocratie n'est pas universelle et elle n'est pas transférable telle qu'elle d'un pays à un autre. Dans une perspective universaliste, nous étudions les orientations qui faciliteront l'appropriation d'outils pour construire un monde plus humain. Ce nouveau monde, plus respectueux, loin des chocs de cultures, envisage une coopération des cultures, basée sur la compréhension et le respect des différences.*

**Mots-clés :** *interculturalité, didactique, universalité.*

**摘要 :** 民主的建设有其特殊的环境,它依靠决定教育方向的政策选择。在其他已知的或者未来将构想的政治体系中,民主并非普遍通用,也不能从一国搬到至另一国。我们从普遍的角度研究适当的政策导向以建设更加人性化的世界。这个新世界展望文化合作,以理解和尊重差异为基础,远离文化冲撞,彼此更加尊敬。

**关键词:** 跨文化 ; 教育 ; 普遍性

**Abstract:** *Democracy is built in a specific environment; it depends on political choices which draw away didactic orientations: Political system among other, known or to conceive, democracy is not universal and it is not transferable such as it nowadays exits from a country to an other country. In a universalist prospect, we study the orientations which will make easier the appropriation of tools to build a more human world. This new world, more respectful, far from shocks of cultures, envisages a cooperation of the cultures, based on understanding and respect for difference.*

**Key words:** *interculturality, didactics, universality.*

De la même façon que l'on considère que le mot démocratique renvoie à une conception du monde qui débouche sur des modalités d'enseignement, on se propose d'observer les indicateurs qui protègent et facilitent l'accès de tous au pouvoir. Dans une perspective universaliste, il s'agit de vérifier que le système qui organise la vie sociale garantit les principes suivants : le respect des différences

et la comparaison de systèmes différents ; c'est en effet ce qui permet de dégager des immanences : celles de l'homme en tant qu'être sacré et celles qui « relient » sur des principes communs que l'on pourrait qualifier d'universels. Si Le Français Langue Internationale est passé des méthodes reproductrices (d'avant 68) aux méthodes libératrices (en 68) puis aujourd'hui aux méthodes différenciatrices, c'est bien dans une perspective démocratique d'adaptation au contexte social, scientifique et politique, mais également dans le souci qui a lentement pris forme, de proposer des outils démocratiques plutôt que des objets démocratiques.

La démocratie, nous l'avons vu n'a rien de déterminé. La démocratie reste une définition spirituelle de ce vers quoi nous tendons, et cette représentation dépend de notre histoire, de notre éducation, de notre culture. Sans vouloir parler ici de chocs de civilisations, on peut dire cependant que la démocratie a les formes de la civilisation qui l'a construite et que ces formes ne sont pas exigibles telles quelles dans d'autres civilisations. C'est un état complexe, qui n'est transférable que dans les valeurs universelles et sacrées que la définition du mot démocratie contient. En se posant en juges les démocraties occidentales affaiblissent les tentatives des jeunes démocraties. La liberté ne s'acquiert qu'avec une démarche intellectuelle d'appropriation. Cette démarche s'appuie sur les valeurs spécifiques de la communauté, ne reproduisant pas les valeurs occidentales mais les adaptant ou les redécouvrant dans une perspective universalisante et non pas uniformisante. Sans un accompagnement autorisant la maîtrise des outils nécessaires, la liberté peut conduire à l'esclavage. Phénomène que notre héritage chrétien pourrait résumer ainsi : « Liberté mal acquise ne profite jamais » ! Disons plutôt que la liberté non désirée, non pensée, entraîne une certaine aliénation à un système que l'on ne connaît pas et donc que l'on ne peut faire évoluer.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été faite au nom du peuple français. Il y a là un paradoxe ou une antinomie, un acte qui tient à la fois du possible et du contradictoire. Ce qui peut conduire à des dérives dangereuses : de l'ordre de celles qui autorisent la confiscation du pouvoir (du savoir) au nom de l'universalité. On sait que l'universalité censée libérer les sujets occidentaux a servi (et « asservi ») la colonisation. Cette universalité qui limite l'accès à la culture en imposant ses propres choix culturels, s'éloigne de l'esprit laïque qui impose toujours une certaine réserve et une méfiance farouche à l'égard de toute Vérité, qu'elle soit issue du Parti, de l'Eglise ou encore de l'Académie... La laïcité n'est pas le fait d'exclure les questions mais de ne pas imposer les réponses.

« Et contre cette manière un peu arrogante d'imposer un universel qui serait édifié de façon définitive par l'Académie française et le Panthéon réunis, il me semble intéressant d'explorer des voies où l'universel se construit avec les personnes, dans un travail où se rencontrent les singularités et les différences. Le véritable universel est modeste, ce n'est pas celui que l'on impose, c'est celui auquel on accède. » (Meirieu, 2000)

### **Perspectives : l'interculturalité**

L'universel se construit dans l'éducation ; une éducation à l'interculturalité et non pas à la multiculturalité. L'universel ne se réduit pas à la juxtaposition de cultures diverses, l'universel implique le comparatisme de cultures différentes

dans ce qu'elles ont de divergeant comme dans ce qu'elles ont de semblable. L'universel, respectant le principe de laïcité, dégage de ces différents points de vue sur le monde ce qui est immanent, ces valeurs anthropologiques qui donnent du sens à notre vie. « Il n'existe pas de civilisation universelle parce qu'il n'existe pas de langue universelle ni de religion universelle. » (Huntington, 2002)

Loin d'un projet globalisant de mondialisation, la France pourrait définir un projet de « mondialisation de la diversité ». Ce projet non seulement éviterait l'aliénation mais favoriserait l'éclosion de nouvelles formes de pensée (de points de vue) d'un monde social et d'un monde économique en cohérence, pour le bien-être du plus grand nombre.

« L'expression du Premier ministre Lionel Jospin considérant le français non plus comme 'une langue de pouvoir mais de contre pouvoir' est plus que jamais d'actualité. » (Trupin, 2001). La députée aborde ici l'idée que le français a longtemps été une langue permettant d'accéder aux postes de décideurs. Encore aujourd'hui, c'est cet aspect du français qui est plébiscité comme une chance supplémentaire de pénétrer les arcanes politiques internationaux. Mais peu à peu, l'anglais, élément indispensable de l'économie et des médias internationaux, prend le statut de langue véhiculaire. Au point que dans certains pays d'Afrique possédant plusieurs dialectes, les dirigeants sont tout à fait aptes à dialoguer avec leurs homologues internationaux mais ont perdu leur langue vernaculaire et ne peuvent plus échanger avec leurs concitoyens. En effet dans la mesure où ils travaillent de plus en plus avec des anglophones, ils ont tendance à oublier l'usage des dialectes et ne maintiennent pas à niveau leur compétence linguistique. C'est l'illustration d'un choix politique qui tient davantage compte des pressions économiques internationales que locales. C'est dans cette perspective, -la cohérence d'un développement harmonieux du particulier et du collectif, du national et de l'international, qu'il s'agit moins de promouvoir le français ou de tenter de conserver son statut international que de favoriser à travers l'étude de sa langue/culture, un véritable apprentissage/ respect de la diversité. Et cet apprentissage passe par l'habitude de la formation continue tout au long de la vie.

« Ce qui nous amène à la nécessité d'œuvrer pour une démocratisation de la connaissance, c'est-à-dire une démocratie cognitive... [Cette tâche] ne peut être entreprise qu'en favorisant la diffusion des savoirs au-delà de l'âge étudiant et par-delà les enceintes universitaires, et surtout en procédant à la réforme de pensée qui permettrait d'articuler les savoirs les uns aux autres ». (Morin, 2002 : 135).

En améliorant la coopération, les échanges, et surtout en développant un mode de pensée qui permet de relier les connaissances que ces échanges développent, on tend vers l'amélioration de la « pratique » démocratique, et donc de la pensée démocratique. C'est dans cette perspective que s'inscrit la didactologie des langues et des cultures. Comme nous l'avons dit plus haut, la démocratie naît d'une volonté partagée, de la maîtrise d'outils cognitifs : reliance, curiosité pour les différences, respect de « l'étrange » à sa propre culture, forte conscience de l'intérêt de la diversité pour mieux vivre et construire ensemble. Ces outils sont basés sur le principe de l'évolution de l'objet et non pas sur sa reproduction. Ils

autorisent et favorisent un environnement serein de cohabitation de diversité et de possible émergence d'unicité du genre humain dans ce qu'il a de sacré. L'espace francophone, pourrait être le promoteur de ces outils originaux, par opposition aux risques d'uniformité que laisse présager l'usage de la langue anglaise, usage inscrit dans un projet économique immédiat laissant peu de place à l'avenir de l'Humain. « Par ailleurs, l'hégémonie américaine fait peur et a fait naître une prise de conscience et un désir de diversité culturelle dont la France - pays précurseur de « l'exception culturelle » - et l'espace francophone - promoteur du concept de diversité culturelle - peuvent bénéficier. »(Trupin, 2001).

Mais qu'en est-il de ces échanges actuellement ? Le réseau francophone international existe notamment par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Cependant, loin d'être entretenu, ce réseau est réduit : suppression de postes et de centres culturels à l'étranger, diminution de durée des missions de personnels français à l'étranger. D'autre part à l'heure de la création de la communauté européenne et de l'élargissement de celle-ci à d'autres nations, l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers n'est pas envisagée. Lorsque les étudiants étrangers ont le choix entre plusieurs destinations, ils ne sont pas incités à choisir la France en raison du manque de moyens des établissements français. Lorsque les services de coopération orientent les étudiants, ils sont bien forcés de tenir compte de ce paramètre. Ce constat concerne d'ailleurs beaucoup plus les Universités que les grandes écoles, bien mieux dotées financièrement, et qui peuvent mettre en place des structures d'accueil adaptées. Il est temps de rassembler les différents acteurs et de fédérer leurs actions vers un objectif commun garantissant la diversité comme outil de la démocratie.

Dans cette perspective, peut-on envisager un service public d'éducation internationale ? La communauté Européenne pourrait-elle en proposer le terrain d'expérimentation propice ?

L'Europe est multiculturelle. Est-elle interculturelle ? Elle accueille de nombreuses formes de pensée, religieuses, politiques. S'est-elle donné des outils pour gérer les « chocs » que ces rencontres culturelles, sociales impliquent ? Dans ce domaine, la didactologie des langues et des cultures, pour reprendre une expression d'Edgar Morin, produit de « la reliance ». Elle relie, à condition qu'elle ne relie pas comme on rattache ou comme on colonise mais qu'elle relie comme on appelle, comme on est capable de faire entendre que ce que l'on dit. A ce titre, on voit bien la portée de l'apprentissage des langues, peut être la seule éducation citoyenne fondamentale - dans la mesure où cet apprentissage est porteur de tous les concepts de citoyenneté, à savoir que l'homme est quelqu'un de sacré.

L'interculturalité, en effet, développe l'aptitude à s'ouvrir mais aussi à réfléchir sur sa propre culture, mieux se connaître soi-même pour mieux comprendre les autres. La connaissance est complexe. L'interculturalité affiche cette complexité comme une condition au savoir et non pas comme une difficulté d'accès. En refusant la simplicité, l'interculturalité favorise l'accès de tous, de façon égalitaire puisqu'il s'agit d'un savoir inconnu, à un savoir à construire et à modifier. La DDLC (Didactique des langues et cultures) s'inscrit dans

cette stratégie d'apprentissage : elle entend gérer la différence, elle prétend s'appuyer sur la diversité (et donc la complexité) pour produire du savoir. Elle repose sur l'idée que l'apprentissage se fait dans une spirale dont les éléments sont solidaires et cependant distincts, animés d'un va-et-vient permanent entre ce qui était connu et ce qui est découvert. Elle admet l'idée de rupture entre avant et maintenant, de même que l'idée que cette rupture ne se réalise que dans l'apprentissage complexe. L'apprenant est le reproducteur mais en même temps le producteur de structures nouvelles et originales. Ces structures ne pouvant apparaître que dans un environnement didactique démocratique ; c'est-à-dire un environnement reconnaissant (et stimulant) les différences, les comparaisons, dans un esprit de tolérance et de respect.

Le paradoxe c'est de construire un individu dans un objectif d'universalité, c'est de produire du sens et en même temps de chercher à atteindre un objectif difficilement concevable, qui « n'a pas de sens » (d'essence) justement.

« Aussi la mission première de l'enseignement est d'apprendre à relier d'autant plus que, jusqu'à présent, on apprend trop à séparer [...] Je crois qu'à ce moment-là relier et problématiser vont de pair. Si j'étais enseignant, j'essaierais de relier les questions à partir de l'être humain, en le montrant sous ses aspects biologiques, psychologiques, sociaux, etc. Ainsi, je pourrais accéder aux disciplines, tout en maintenant le lien humain, et en dégager l'unité complexe de l'homme. » (Morin, 1996).

Pour mener à bien cet objectif ; la DDLC a posé comme principe celui de la complexité et de la reliance (au sens que lui donne Edgar Morin). Elle est au carrefour de plusieurs sciences définies, précises : la linguistique, les sciences de l'éducation, les sciences du langage, la psycho-linguistique, la sociologie sont autant d'éléments formant entre eux une spirale de connaissance. De même que l'apprenant construit son savoir dans une spirale et non pas dans un empilement successifs de savoirs, la DDLC s'inscrit dans un va-et-vient entre les différentes disciplines scientifiques. C'est une science résolument moderne, qui sait s'adapter à l'environnement contemporain.

« C'est pourquoi du reste un certain nombre de sciences sont devenues systémiques, comme les sciences de la Terre, l'écologie ou la cosmologie. Ces sciences ont permis d'articuler entre elles les connaissances des disciplines différenciées. Par exemple l'écologue utilise les connaissances des botanistes, des zoologistes, des microbiologistes et des géophysiciens. Cependant, il n'a pas besoin de maîtriser toutes ces sciences. Sa connaissance propre consiste en l'étude des réorganisations, des règlements et régulations des systèmes. On constate donc, aujourd'hui, qu'un certain nombre de sciences se remembrent en mettant à jour le problème de la reliance. Plus largement, tout ce qui est séparé dans notre univers est en même temps inséparable. » (Morin, 1996)

## Du « j'ai » vers le « je suis »

En Europe, le vingtième siècle a connu les crises les plus dures (conflits ethniques, débâcles financières, catastrophes écologiques) mais il a été aussi celui qui a vu croître l'alphabétisation, la durée et la qualité de vie.

En France, l'histoire sociale et politique des cinquante dernières années pourrait être scindée en trois parties :

- 1950/1974 : un gouvernement autoritaire, sur le modèle familial donnant tout le pouvoir au père, dans une période de prospérité et de croissance qui a vu s'émanciper peu à peu les femmes et les enfants d'une part, et se multiplier les possibilités et la rapidité des communications.
- 1974/2000 : un gouvernement qui perd peu à peu sa « teinte » politique (droite conservatrice ou gauche progressiste sont aujourd'hui assimilées), qui envisage de tenir davantage compte des réalités du milieu tout en conservant le pouvoir de décision finale, dans un contexte de crise économique, écologique, ethnique où les écarts entre riches et pauvres s'accroissent démesurément.
- 2000/2008 : un gouvernement qui revendique la rupture, accroît le capital et diminue les ressources de l'Etat.

Comme nous l'avons posé en préambule, le contexte politique renvoie à une conception du monde qui débouche sur des modalités d'enseignement. En effet, ce sont les orientations politiques, en matière de décisions économiques, sociales, ou culturelles, à travers l'établissement de budgets, le vote de lois, par l'autonomie relative donnée aux différentes administrations, par la prise en compte de l'environnement local, qui dessinent l'avenir du monde, à l'image de ce que la majorité envisage pour le futur. Or, le futur repose en partie sur la formation des individus, leur préparation à pouvoir répondre à de nouvelles conditions environnementales, à pouvoir faire évoluer la société selon le projet politique envisagé. Dans ce contexte, l'enseignement des langues étrangères se développera-t-il suivant une trajectoire historique vers l'universalité ?

L'éducation tente de proposer des outils adaptés pour mieux former les hommes et les femmes, face aux informations dont ils sont submergés. L'enseignement des langues étrangères reste un facteur d'émancipation inégalement réparti. Son caractère indispensable, bien que souligné par de nombreuses instances, ne suffit pas à promouvoir la recherche et la formation qu'exigerait la discipline pour progresser. Au cours du siècle, la démocratie a conquis un nombre croissant de nations. En France, la tradition laïque et républicaine a maintenu la réclamation populaire de l'égalité et la liberté pour tous. Cependant la recrudescence de la violence, de la xénophobie contredit l'idée selon laquelle plus d'alphabétisation en particulier, davantage de formation en général, contribueraient à lutter contre ces instincts de protection primaires en cas de crise. Bien que réclamée, la démocratie n'est pas suffisamment exercée par les citoyens. L'indifférence des électeurs semble être en rapport avec l'incapacité des gouvernements à instaurer une politique cohérente indépendante des échéances électorales et du pouvoir économique auquel ces gouvernements se soumettent. Le fait démocratique semble appartenir à ce siècle. « [Même si rares sont] les peuples qui s'identifient fermement à leur gouvernement (à moins que ce ne soit l'inverse) il reste encore de nombreux pays où les citoyens acceptent l'idée d'un Etat fort, actif et socialement responsable, et méritant quelque liberté d'action, parce qu'il sert le bien-être général. » (Hobsbawm, 1999 : 742). « En vérité, [...], le XX<sup>e</sup> siècle a mis en évidence les limites du pouvoir coercitif pur. Même le 'fondamentalisme' islamique, la forme de

théocratie la plus florissante, progresse non point par la volonté d'Allah, mais par la mobilisation massive du petit peuple contre des gouvernements impopulaires. Que 'le peuple' ait le droit d'élire son gouvernement ou non, ses interventions dans les affaires publiques, actives ou passives, sont décisives. » (Ibid. : 745). Mais, bien qu'en progression, la démocratie s'est transformée : les gouvernements sont représentatifs et parlementaires mais non démocratiques. C'est ce mode de fonctionnement que la didactologie des langues et des cultures refuse, tant dans sa revendication à une véritable autonomie disciplinaire que dans sa contribution à la réflexion déontologique.

Le Français langue étrangère, par son histoire et son fonctionnement, a contribué à « cette démocratie de l'éthique [qui] suppose une information, et une compréhension profonde des enjeux. » (Jacquard, 1999 : 80-81). Ces propos d'Albert Jacquard confortent notre idée d'un questionnement contemporain correspondant en quelque sorte à une résistance vis-à-vis du tout-prêt-à-consommer-sans-réfléchir. Il nous semble en effet que ce début de siècle appelle dans de nombreux domaines à un retour de la réflexion philosophique. « Une approche idéologique peut servir de tremplin à une approche scientifique » (Galisson, Porcher, 1985 : 11). Robert Galisson et Louis Porcher s'appuient ici sur l'idée que l'étude d'un système de représentation du monde (c'est la définition qu'ils donnent au mot « idéologie ») sert de base à une étude scientifique. Par scientifique, on entend la mise en place d'un système définissant un point de vue, des objets à étudier, des outils pour les étudier, des hypothèses à formuler et à vérifier. En se définissant comme science à part entière, la Didactologie des langues et des cultures souhaite acquérir une légitimité susceptible de lui conférer un pouvoir certain. L'approche déontologique dont se réclame Robert Galisson pourrait également être un rempart contre l'influence idéologique d'un marché favorisant l'uniformisation et l'aliénation des minorités.

En introduisant le mot « démocratie » dans l'intitulé de la recherche, une part d'idéologie est apparue comme accompagnée d'un défi : en quoi cela peut-il faire l'objet d'une étude scientifique ? Comme si la problématique elle-même comportait une utopie... Or, pour reprendre encore Robert Galisson et Louis Porcher dans le même ouvrage, « didactologie et idéologie s'apparentent puisque l'objectif de celle-ci est d'agir indirectement sur les faits en pesant sur les représentations intellectuelles qu'en ont les individus » (Ibid. : 7).

La didactologie, et en particulier la Didactologie des Langues et des Cultures est l'outil indissociable d'une évolution de nos sociétés vers l'universel, vers l'homme en tant que valeur essentielle. Car l'espèce humaine ne se définit pas par « j'ai » comme le laisse croire une société de consommation. Ce n'est qu'une illusion. L'homme se définit par « je suis ». Une société équilibrée est une société guidée par des valeurs spirituelles qu'elle prend soin de protéger et de garantir à travers des choix d'apprentissage.

## Bibliographie

Galisson, R., Porcher L. (ed.), 1985. « Didactologies et idéologies », *Etudes de linguistique appliquée* n° 60, Paris : Didier Erudition.

Hobsbawm, E.J., 1999. *L'âge des extrêmes. Histoire du Court XX<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles : Editions complexes.

Huntington, S., 1996. *Le choc des civilisations*. Paris : Odile Jacob.

Jacquard, A., 1999. « Pour une démocratie de l'éthique ». *Le français dans le monde*, n° 305, juillet-août 1999, pp 80-81.

Meirieu, P., 2000. *L'art dans l'éducation, poudre aux yeux ou discipline fondamentale ?*  
In séminaire « Enfant, art et citoyenneté » de la Bourboule, octobre 2000.

Morin, E., 1996. *Pour une réforme de la pensée* (Entretiens Nathan, 25 et 26 novembre 1995). Paris : Nathan.

Trupin, O., 2001. *La politique éducative extérieure de la France*, Rapport d'information déposé par la Commission de Affaires Etrangères, Paris.